

AMENDEMENT 2

déposé par Peter Liese, John Bowis, Margie Sudre, Antonios Trakatellis, Sérgio Marques et Duarte Freitas, au nom du groupe PPE-DE

Rapport

A6-0201/2006

Caroline Lucas

Réduction de l'impact de l'aviation sur le changement climatique

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

10 bis. demande que l'on accorde une attention particulière à la situation des territoires les plus isolés qui sont particulièrement tributaires des services de transport aérien et, plus spécialement, aux régions insulaires ou ultrapériphériques, où les solutions de remplacement sont limitées ou inexistantes;

Or. en